



licra
Genève

RAPPORT ANNUEL 2018

GOUVERNANCE

PRÉSIDENT.E.S D'HONNEUR

Mme Ruth DREIFUSS

M. Philippe NORDMANN

MEMBRE D'HONNEUR

Mme Jeanne BLANCHET

PRÉSIDENT

M. Manuel TORNARE

VICE-PRÉSIDENTE

Mme Sophie COURVOISIER

MEMBRES ÉLUS

Mme Anne-Marie von ARX-VERNON

M. Jérôme BERTHOUD *

M. Michaël BITTON

M. Thierry CHAROLLAIS

Mme Anne-Florence DAMI*

M. Christian GOBÉ

M. Thomas GROSSO

Mme Romaine JEAN *

Mme Christina KITSOS

Mme Albana KRASNIQI*

Mme Marion SOBANEK *

Mme Ilana FAYON, Membre associée (Israël)

Mme Yaël HAYAT, Conseiller juridique

M. Philippe AEGERTER, Trésorier

RÉVISEUR AUX COMPTES :

A. Gauthier, société fiduciaire S.A.

LES INCIDENTS RACISTES EN SUISSE EN 2018 *

* Statistiques fournies par notre partenaire le Centre d'écoute contre le racisme, membre du réseau de centre de conseil pour les victimes de racisme fondé en en 2005 par la commission fédérale contre le racisme (CFR) qui regroupe 24 centres répartis dans toute la Suisse.

60% Selon l'enquête 2018 « Vivre ensemble en Suisse », 60% des personnes interrogées considèrent le racisme comme un problème social important

472 Incidents racistes ont été officiellement signalés en Suisse en 2018

278 Incidents racistes ont été traités en Suisse en 2018, dont **180** cas directement signalés par les victimes elles-mêmes

58 Incidents racistes se sont déroulés dans le monde du travail

38 Incidents racistes se sont déroulés le milieu de l'éducation et de la formation, dont **39** dans le cadre de l'école obligatoire

93 des cas traités, soit **1/3 des incidents** signalés, relèvent de discriminations multiples

35% des cas traités concernent le racisme anti-Noirs (+3%)

25% des cas traités concernent le racisme anti-Arabe et anti-Musulman

2% Incidents traités sont des cas liés à l'antisémitisme

LES INCIDENTS RACISTES DANS LE CANTON DE GENÈVE EN 2018 *

* Statistiques fournies par notre partenaire le Centre d'écoute contre le racisme, membre du réseau de centre de conseil pour les victimes de racisme fondé en en 2005 par la commission fédérale contre le racisme (CFR) qui regroupe 24 centres répartis dans toute la Suisse.

55 Incidents racistes ont été officiellement signalés dans le Canton de Genève en 2018. Ce qui représente une **augmentation de 50%**

41% Des incidents racistes concernent la seule Ville de Genève

33% Des incidents racistes concernent le vivre-ensemble (incivilités, agressions verbales et physiques dans l'espace public)

52% des cas traités concernent le racisme anti-Noirs

29% des cas traités concernent le racisme anti-Arabe et anti-Musulman

6% Incidents traités sont des cas liés à l'antisémitisme

14% Incidents traités sont des cas liés à des discriminations à l'école

4% des incidents racistes traités sont des cas liés des prises de positions politiques

LA LICRA-GENÈVE SOUTENNUE POUR SON ACTION

En 2018, la ville de Genève a décidé d'attribuer une subvention nominale de CHF 50'000.- / an à la Licra-Genève.

Faisant le constat que depuis l'apparition des nouveaux moyens de communication sur Internet, la société doit de plus en plus faire face à une multiplication d'actes racistes et antisémites - cela malgré l'adoption de normes constitutionnelles et fédérales condamnant ou sanctionnant ces comportements - La Licra-Genève a déposé un dossier de demande de subvention nominative à la ville de Genève en février 2018.

Jusqu'en 2018, l'essentiel des ressources de l'association provenait de subventions ponctuelles liées à des projets, des dons et des cotisations des membres, ne suffisant pas à renforcer la structure pour qu'elle puisse poursuivre son but avec efficacité.

Après avoir déposé un dossier dans lequel l'association a rappelé l'ampleur des tâches à réaliser pour combattre le racisme et l'antisémitisme, les membres du Bureau et le Président de la Licra-Genève, M. Manuel Tornare, ont été reçus par la commission des finances de la Ville de Genève, service Agenda 21, le mercredi 21 février 2018.

En novembre 2018, la Ville de Genève a confirmé son soutien à l'association en lui octroyant une subvention nominale annuelle et renouvelable de CHF 50'000.- /an

Cette subvention servira d'une part au fonctionnement de l'association mais également aux actions qu'elle projette de conduire en 2019 à Genève dans les domaines du sport, de la sensibilisation et de la formation, de la culture, de l'évolution des normes, de la veille médiatique et du soutien et conseil aux victimes d'actes racistes et antisémites.

LA LICRA-GENÈVE DANS LES ÉCOLES

L'éducation comme vecteur de responsabilité citoyenne

L'école est le lieu où la prévention et la lutte contre toutes formes de discrimination prennent tout leur sens. Grâce à ses bénévoles, la Licra-Genève mène une action de sensibilisation auprès des élèves et des acteurs du monde éducatif, dans les établissements scolaires de Genève (Ville et Canton). Cette formation citoyenne repose sur l'enseignement de la tolérance et sur la prise de conscience par les élèves des dangers du racisme et de sa banalisation. Elle les sensibilise à l'importance des valeurs démocratiques de la société, qui favorise la mixité sociale et le vivre-ensemble, et contribue au développement de leur esprit critique. Elle les informe pour qu'ils deviennent des citoyens responsables et conscients des dangers du racisme, de l'antisémitisme et de tout type de discrimination.

Un slogan contre le racisme et l'antisémitisme, le projet

L'actualité fait souvent état de tensions religieuses ou communautaires. Cela suscite plusieurs questions dans les écoles, révèle des peurs et provoque des replis qu'ils soient identitaires ou sécuritaires. Replis qui s'accompagnent également de violences concrètes ou symboliques. Dès lors, comment protéger les valeurs de tolérance, de respect et préserver la jeunesse des stéréotypes et des préjugés provoqués par la méconnaissance de l'autre, par l'ignorance des concepts de racisme, d'antisémitisme ? Telle est la philosophie de ce projet-concours initié par la Licra-Genève dont l'objectif est d'inviter les élèves genevois à imaginer un slogan capable d'adresser à leur génération un message de tolérance et de vigilance. Il comprend deux modules distincts :

- sensibilisation : projection d'un documentaire sur le racisme en Suisse, intitulé *Je ne suis pas raciste mais...* suivi d'un débat ;
- ateliers créatifs : par classe, sous l'autorité du professeur, encadrés par un membre de la Licra, les élèves conçoivent des slogans (atelier d'écriture), ou des slogans-affiches (atelier d'écriture visuelle). Le résultat de l'atelier d'écriture visuelle fera l'objet d'une exposition, et d'un concours qui sélectionnera les meilleures affiches. Ces affiches seront ensuite diffusées dans l'ensemble du Canton de Genève au travers d'une campagne publicitaire contre le racisme et l'antisémitisme.

Bilan 2018

Jusqu'en février 2018, 40 élèves du Centre de Formation Professionnel Art et de l'école de Culture Général Ella-Maillart ont participé au concours initié par la Licra-Genève intitulé *Un slogan contre le racisme et l'antisémitisme* commencé en novembre 2017. L'objectif ? Les inviter à adresser un message de sensibilisation à la lutte contre le racisme et l'antisémitisme à travers une affiche et un slogan qu'ils ont inventé. Huit affiches ont été sélectionnées par un jury et ont ensuite diffusées en Ville de Genève sous la forme d'une campagne de sensibilisation à la lutte contre le racisme et l'antisémitisme.

22 Février 2018

Fin des ateliers à l'école de Culture Général Ella-Maillart. A l'issue de ces ateliers, le 22 février 2018, un jury composé d'enseignants et des membres de la Licra-Genève s'est réuni pour sélectionner les trois affiches qui, comme lors de la première phase du projet ont ensuite fait l'objet d'une campagne d'affichage en ville de Genève du 19 au 31 mars 2018. 140 affiches ont été posées en Ville de Genève pour saluer le travail des élèves.

Résultat du concours 2018

1^{er} prix- Edona HYSANI

2^{ème} prix : Hugo FERREIRA LUIS

3^{ème} prix : Loan GAY

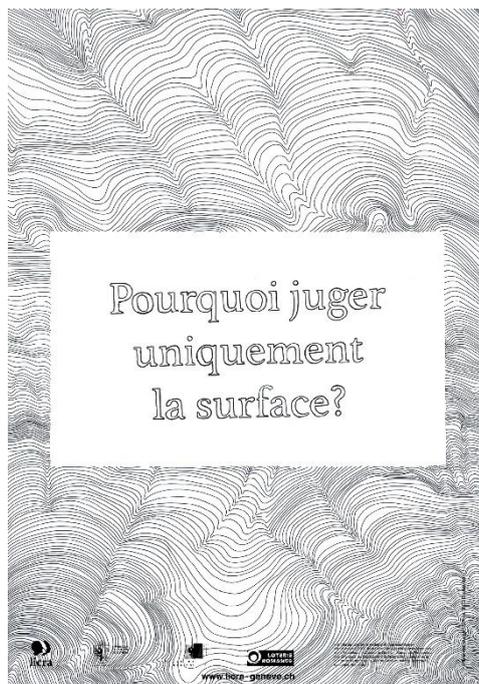
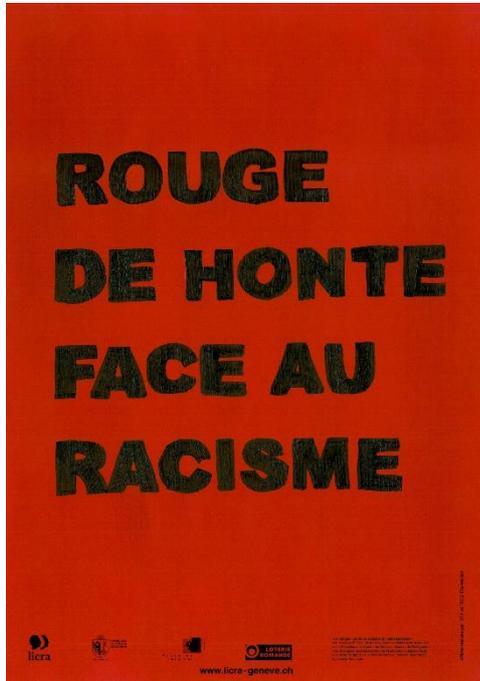
Mars 2018

Du 19 au 25 mars 2018, pendant la semaine de lutte contre le racisme, l'ensemble des affiches a été exposé aux Bains des Pâquis et salué par une remise de prix de 200 CHF par élève, le **21 mars 2018**, en présence de Madame Sandrine Salerno, en charge du Département des finances et du logement de la ville de Genève et de Monsieur Manuel Tornare, Conseiller National et Président de la Licra-Genève.

Exposition au Bains des Pâquis

Grâce à un partenariat avec L'Association d'usagers des Bains des Pâquis, l'exposition de l'ensemble des affiches primées a été visible jusqu'à la fin du mois de juillet 2018 touchant ainsi largement la population genevoise très nombreuse à fréquenter la jetée des Pâquis en période estivale.

Les affiches sélectionnées en 2018



LA LICRA-GENÈVE ET LA VEILLE DÉMOCRATIQUE

Grâce à un suivi rigoureux, la Licra-Genève recense et dénonce les propos à caractère discriminant paru dans la presse romande et sur les réseaux sociaux. Elle interpelle également les membres de la société civile sur ces sujets. Parmi les actions les plus significative signalons en trois :

Réaction de la Licra-Genève face aux propos discriminant d'un conseiller national :

Genève, le 8 octobre 2018

Objet : La Licra-Genève demande au Président du Conseil national que des dispositions adéquates soient prises à l'encontre du Conseiller national M. Benoît Genecand.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Benoît Genecand : propos discriminatoires et misogynes intolérables...

La LICRA-Genève et son bureau, réuni mercredi dernier, a pris connaissance, avec stupeur et consternation, et après avoir vérifié avec soin leur authenticité, les propos du conseiller national Benoît Genecand (PLR/GE) identifiant tous les dealers opérant à Genève uniquement « à des hommes noirs », en y ajoutant des attaques misogynes intolérables.

... et en contradiction avec l'article 261 bis du Code Pénal

Une attitude inadmissible et choquante en parfaite contradiction avec l'article 261 bis du CP qui condamne : « *Celui qui aura publiquement, par la parole, l'écriture, l'image, le geste, par des voies de fait ou de toute autre manière, abaissé ou discriminé (...) une personne ou un groupe de personnes en raison de leur race, de leur appartenance ethnique...* »

Soutien à la présidente de la Commission fédérale contre le racisme

La LICRA-Genève tient également à saluer la réaction digne et justifiée de la présidente de la Commission fédérale contre le racisme, Madame Martine Brunschwig Graf et déplore les nombreuses attaques qu'elle a subi sur les réseaux sociaux ou dans les commentaires parus à la suite de certains articles publiés dans la presse ou sur différents blogs.

La LICRA-Genève demande au président du Conseil national de prendre des dispositions adéquates

La LICRA-Genève demande au conseiller national Philippe Nantermod, président de la LICRA-Valais et responsable des liens de la LICRA-Suisse avec le Parlement fédéral, d'intervenir auprès du Président du Conseil national, M. Dominique de Buman, pour que les dispositions qu'il estime être adéquates soient prises à l'encontre du Conseiller national M. Benoît Genecand.

Manuel Tornare,
Président LICRA-Genève

Réaction de la Licra face à des commentaires racistes publiés en marge d'un article paru sur le site Internet du journal 20 minutes.

Le 18 juin 2018 à 10:58, LICRA Genève a écrit :

Chers Messieurs,

Plusieurs de nos membres, ainsi que Monsieur Manuel Tornare, Conseiller national et Président de la Licra-Genève (qui nous lit en copie) nous ont signalé des posts à caractères ouvertement racistes sur votre site internet à la suite d'un article intitulé *Un climat détestable à la suite de l'affaire Melgar*.

Nous vous rappelons qu'aux termes de l'article 261 bis du code pénal, cette pratique est condamnable et que vous pourriez être également tenu pour responsable de la diffusion de ces messages à caractère raciste sur le site Internet de 20 minutes.

C'est pourquoi nous vous demandons de retirer dès ce matin tous les messages racistes des commentaires figurant au bas de cet article.

Nous aimerions également comprendre comment a-t-il été possible que ce type de message apparaisse dans sur votre site - et cela bien après que nos membres vous aient signalé ces posts :

- N'avez-vous pas de modérateur pour vérifier la conformité légale des messages diffusés via votre site Internet ?
- Pourquoi, malgré différents signalements de nos membres, ces post sont-ils toujours en ligne ?
- Comment comptez-vous réagir publiquement face à ces propos ouvertement racistes publiés sur votre site ?

- Quels messages comptez-vous envoyer directement aux internautes qui s'expriment sur votre site Internet - et particulièrement ceux qui tiennent des propos racistes et donc condamnables ?

Ces questions sont importantes, je vous remercie de vos réponses.

Bien cordialement,

Francis Cossu

Secrétaire général de la Licra-Genève

Réponse de M. Favre, rédacteur en chef de l'édition numérique de 20 minutes :

Monsieur le Secrétaire général,

J'ai pris note de votre courriel du 18 juin et vous en remercie. Les commentaires nauséabonds que vous pointez du doigt ont été effacés depuis.

Même si nous nous montrons habituellement très tolérants au nom de la liberté d'expression, je suis consterné par leur contenu et peux vous assurer que je n'admets aucun dérapage raciste, xénophobe ou sexiste dans la rédaction de « 20 minutes ».

J'ai mis en demeure notre prestataire externe qui modère avant parution les quelque 150'000 commentaires mensuels sur nos différentes plateformes numériques de revoir ses procédures de contrôle. Il s'est en outre engagé à faire toute la lumière sur ce dérapage dans les jours qui viennent.

J'ai également prévu de renforcer, au sein même de notre rédaction, les mesures de validation des commentaires après leur diffusion. Ainsi, les propos signalés comme litigieux seront traités en priorité absolue.

En espérant que ces mesures seront de nature à éviter de tels débordements à l'avenir, je vous adresse, Monsieur le Secrétaire général, mes salutations empressées.

Synthèse des échanges entre M. Manuel Tornare, Président de la Licra-Genève et M. Maxime MICHAUD manager de l'Hôtel Starling où s'est déroulé un rassemblement de néo-fascistes suisses le 30 mars 2018.

**Le 31 mars 2018 à 14:09, Manuel Tornare
Conférence neo-fasciste à l'Hôtel Starling, Grand'Saconnex/GE**

À Monsieur Maxime MICHAUD

Hôtel Starling GE

Cher Monsieur,

À la suite de notre entretien téléphonique de ce jour (12h58), je vous confirme qu'en tant que Président de la LICRA Genève (ligue contre le racisme et l'antisémitisme), je condamne avec la plus grande fermeté la tenue aujourd'hui dans votre hôtel de la conférence « l'Europe nationaliste » organisée par « Résistance helvétiques ».

Je constate que vous n'étiez pas au courant de l'autorisation ou non de l'organisation de cette manifestation dans votre hôtel par le Département cantonal de Monsieur Pierre Maudet (police); j'attends des explications et preuves écrites à ce sujet.

Je vous rappelle que ces conférenciers annoncés sont proches de la mouvance internationale négationniste qui nie l'existence des chambres à gaz nazies et conteste certains faits marquants et prouvés de génocides ou exterminations durant la Seconde guerre mondiale. Comme je vous l'ai indiqué par téléphone, tout dérapage contrevenant l'article 261 bis du code pénal suisse amènera la LICRA à prendre les mesures qui s'imposent, en concertation avec nos Autorités.

Je reste à votre disposition pour la suite à donner à cette affaire.

Je vous adresse, cher Monsieur, mes respectueuses salutations.

Manuel Tornare

Président LICRA-GENÈVE

Député suisse (CN)

Membre du Conseil de l'Europe

Ancien conseiller administratif et Maire de Genève

—

Date: 3 avril 2018

Objet: Réunion samedi 30 mars

Cher Monsieur,

J'ai pris connaissance de l'échange de courriels intervenus suite à la réunion qui a été organisée en nos murs le samedi 30 mars.

Je vous confirme qu'à aucun moment nous avons été informés de la

teneur de cette réunion ; la réservation ayant été faite de manière neutre.

Nous avons appris le jour même vers midi de quoi il s'agissait en réalité.

Il nous est impossible de prévoir ce genre de situation l'offre étant partie à une adresse électronique @gmail.

Nous ne cautionnons en aucun cas l'avis de ces personnes.

Avec mes meilleures salutations.

Christian Marich

General Manager, Starling Geneva Hotel & Conference Center

—

Expéditeur: Manuel Tornare

Date: 3 avril 2018

Cher Monsieur,

Merci pour votre réponse honnête et franche.

La LICRA Genève en tiendra compte.

Ces personnes de « Résistance helvétique » ont donc abusé de votre bonne foi.

Ce qui ne nous étonne guère.

Nous allons poursuivre notre combat contre ceux-ci.

Bien à vous.

Salutations.

Manuel Tornare

Député suisse, président de la LICRA GE, ancien Maire de Genève

—

Expéditeur: "Christian Marich"

Date: 4 avril 2018

Cher Monsieur,

Merci pour votre courriel et pour votre compréhension.

De notre côté nous avons revu nos procédures internes afin d'éviter que de telles situations ne se reproduisent.

Je reste à votre disposition.

Avec mes meilleures salutations.

Christian Marich

General Manager, Starling Geneva Hotel & Conference Center

LA LICRA-GENÈVE COMMUNIQUE

Le blog de la Licra-Genève

En 2018, la Licra-Genève s'est doté d'un blog. Grâce à ce nouvel outil, les membres du Bureau et du Comité de l'association ont la possibilité de s'exprimer sur des sujets d'actualité et/ou de fonds concernant la lutte contre le racisme et l'antisémitisme et l'homophobie.

www.licra-geneve.ch/blog

Ce dispositif complète ceux mis en place en 2017 :

Agir grâce au site Internet de la Licra-Genève

Grâce à l'onglet AGIR qui se trouve sur le site Internet de la Licra-Genève (www.licra-geneve.ch), les internautes ont la possibilité de devenir des vigies. Ils peuvent : soutenir la Licra-Genève en relayant ses messages sur les réseaux sociaux, devenir acteur de la lutte contre le racisme et l'antisémitisme en devenant bénévoles, signaler un contenu raciste et/ou à caractère discriminatoire vu sur le Net, suivre les initiatives qui ont pour but de lutter contre le racisme et l'antisémitisme, témoigner d'une agression raciste et/ou à caractère discriminatoire.

Partager l'information sur Facebook

la Licra-Genève utilise les réseaux sociaux non seulement pour sensibiliser les usagers mais aussi pour veiller à ce que les propos à caractère discriminant soient supprimés et dénoncés.

LA LICRA-GENÈVE DANS LA PRESSE

Tout au long de l'année, les membres du Bureau de la Licra-Genève sont intervenus dans les médias pour sensibiliser l'opinion publique à l'action de l'association.

Retrouvez l'intégralité des articles parus en 2018 sur le site Internet de la Licra-Genève, www.licra-geneve.ch/presse

Réseaux sociaux : des maux sous les mots...

Le 19 octobre 2018, M. Manuel Tornare s'est exprimé dans la Tribune de Genève pour alerter les genevois sur la libération de la parole raciste sur Internet et sur les réseaux sociaux.

« Des mots peuvent « tuer » plus que des balles ! » aurait dit de Gaulle en 44 à propos de la condamnation à mort du collabo écrivain-journaliste, rédacteur de l'abject journal « Je suis partout », R.Brasillach.

L'utilisation et le détournement des images, on connaît ; la responsabilité de la portée des mots ou paroles écrites a toujours été un sujet grave et controversé, avec une gradation selon les cas bien-sûr, question sens et responsabilité. Mais aujourd'hui, du support papier (journaux ou livres) au support numérique, les dérives vénielles ou gravissimes ont été amplifiées considérablement vu l'accès à la portée de tous de cette technologie.

Ces derniers mois la Licra-Genève (association qui lutte en Europe depuis des lustres contre les discriminations, l'antisémitisme, l'homophobie) est intervenue à de nombreuses reprises pour faire enlever des commentaires racistes qui prolifèrent sur les réseaux sociaux (ou en marge d'articles parus dans la presse en ligne). Autant d'attaques, d'insinuations, d'insultes qui ne s'embarrassent pas de précautions argumentatives, de réflexions opérantes, qui font fi du respect de la forme ou de la loi. Dans ces posts : Noir.e.s = singes, dealers = migrant.e.s, musulman.e.s = terroristes, sans oublier les juifs ou les gays...

La Licra n'entend pas tolérer ces discours qui stigmatisent les individus en utilisant des biais raciaux afin de mettre en œuvre une pensée discriminante : s'il existe une relation entre la couleur de la peau et le trafic de drogue, par exemple, il faut l'expliquer ou se taire.

L'amalgame est un artifice de langage utilisé pour escamoter le débat de fond. Leurs auteurs le savent mais se rattrapent en invoquant - avec une fausse naïveté - la surprise face aux réactions ou le déni

insincère agrémenté de justifications peu crédibles (« je ne suis pas raciste, car... ») ou en se victimisant.

Sur le problème du deal, grave et inadmissible, certains ont préféré stigmatiser une partie des responsables, les vendeurs - certes condamnables et à poursuivre avec fermeté - sans analyser en amont les causes et la chaîne des responsabilités : producteurs de drogues, magnats de la distribution de celles-ci, souvent bien installés chez nous ! et les consommateurs, car pas de dealers sans ces derniers !

Rappelons que manque d'explication ne fait que renforcer le racisme, ce que condamne l'article 261bis du code pénal, voulu et voté par le peuple et que le Parlement, en septembre, a fortifié (lutte contre l'homophobie).

Quant à la parole raciste qui se libère et se banalise aujourd'hui sur le Net, elle est de plus en plus le fait de personnes engagées et suivies (avocats, sportifs, metteurs en scènes, conseillers nationaux, notables, etc...) s'exprimant loin des discours policés, soignés et nuancés qu'ils tiennent habituellement dans les médias traditionnels où les journalistes peuvent pleinement jouer un rôle dialectique de contradiction.

Leur audience est souvent jeune, ils le savent !

Selon une étude de la HES de Zurich, réalisée en 2016, quatre utilisateurs quotidiens des réseaux sociaux sur cinq ont entre 12 et 19 ans et plus de neuf sur dix ont un profil sur un réseau social.

Le mode d'emploi des réseaux sociaux n'est plus technique, mais éthique.

Comment se sortir de ces dérives aux conséquences douloureuses et envahissantes ?

En racisant un groupe, une population, en passant sous silence les problèmes politiques, économiques, culturels, inhérents à toute société humaine, ces individus privent délibérément ce groupe, cette population, de la possibilité d'un avenir commun et partagé et contribuent à ancrer cette pensée discriminante dans la tête de jeunes gens dont l'esprit critique est en cours de formation.

Laisser faire, ce n'est pas seulement accepter de priver des femmes et des hommes de leur dignité, c'est aussi laisser le lien social se déliter et le vivre ensemble s'affaiblir dangereusement.

Il est urgent d'agir, ensemble, sur Internet et les réseaux sociaux, mais également sur le terrain, dans les écoles, les entreprises pour que ces mots qui blessent aujourd'hui certaines femmes et certains hommes ne finissent pas par tuer une société tout entière.

Manuel Tornare,
Président de la Licra-Genève

LA LICRA-GENÈVE ET LE SOUTIEN, LE CONSEIL

Combattre les discriminations, c'est être présent aux côtés des individus victimes de racisme ou d'antisémitisme.

Ce volet comprend pour l'essentiel toutes les actions mises en œuvre pour les personnes qui se tournent vers la Licra-Genève afin de trouver des réponses, du soutien et des conseils quand ils sont victimes, ou témoins, de discriminations.

Une écoute sur mesure est mise à leur disposition via :

- la permanence du lundi (de 9h à 12h et de 13h à 17h)
- le Centre d'écoute contre le racisme (<http://c-ecr.ch/> / 022 736 20 00)
- une mise en relation avec des avocats spécialisés pour les informer de leurs droits et les accompagner dans leurs démarches.

En 2018, 8 personnes ont été reçues par la Licra-Genève afin de répondre à leurs problématiques lors de la permanence du lundi. Plus de 40 appels téléphoniques ont été traité.

LA LICRA-GENÈVE ET LA CULTURE

La culture comme facteur de promotion des enjeux éthiques de la lutte contre les discriminations.

Le volet culturel de la Licra-Genève a pour objectif d'ouvrir des espaces de dialogue et de réflexion à Genève autour de la question des discriminations, du racisme et de l'antisémitisme en s'appuyant sur les programmations des structures culturelles genevoises ou en développant des propositions culturelles alternatives.

Bilan 2018

Mardi 8 mai 2018 de 19h30 à 21h

Maison de Rousseau et de la Littérature

« La fuite des juifs de France en Suisse durant la seconde guerre mondiale »

Avec Mme Ruth Fivaz-Silbermann. « La fuite des juifs de France en Suisse durant la seconde guerre mondiale » Docteure en histoire contemporaine de l'Université de Genève, Mme Ruth Fivaz-Silbermann a parlé de sa recherche sur la fuite des juifs de France en Suisse durant la seconde guerre mondiale qui adopte la perspective des fugitifs eux-mêmes en se fondant sur les dossiers des quelque 15'000 réfugiés juifs conservés aux Archives d'État de Genève et fédérales suisses. A travers le destin de ces familles traquées, l'auteure est revenue sur les tergiversations de la politique Suisse de réception à la frontière, entre accueil et refoulement.

Samedi 28 avril de 17h à 18h

Salon du Livre et de la presse

« Comment contrer la montée des intolérances ? »

Avec Mme Colombe Schneck, Mme Martine Brunschwig Graf, M. Manuel Tornare. Animée par Mme Romaine Jean, journaliste et productrice, membre du bureau de la Licra-Genève.

La Licra-Genève et le Salon du livre se sont associés pour organiser une rencontre entre Mme Colombe Schneck, journaliste française de télévision et de radio spécialisée dans les médias, auteure de « *La Réparation* » (roman dans lequel elle restitue l'histoire de sa famille disparue à Auschwitz), Mme Martine Brunschwig Graf, présidente de la Commission fédérale contre le racisme, présidente de la Fondation pour l'enseignement du judaïsme et M. Manuel Tornare.

HISTOIRE

La LICRA est l'une des plus anciennes associations de lutte contre le racisme en Europe. Héritière d'une tradition humaniste, apolitique et laïque, elle est en première ligne dans tous les combats contre la haine.

La Licra-Genève

Fondée en 1971, La LICRA-Genève a pour objectif d'être vigilante sur les discriminations. Elle combat tout d'abord le racisme au quotidien et la banalisation des actes xénophobes, racistes et antisémites en apportant une aide juridique aux victimes, souvent mal informées de leurs droits. Elle est très attentive aux propos racistes ou antisémites ou négationnistes tenus dans la presse, à la télévision et à la radio. Elle n'entrave pas la liberté de la presse, ni la liberté d'expression, mais traque et corrige publiquement les incitations à la haine et à la discrimination. De plus, elle poursuit les sites ayant des contenus racistes ou antisémites, et incite les hébergeurs à plus de responsabilité et de vigilance. Elle veille à attaquer les propos xénophobes contenus dans certains discours politiques. Les condamnations qu'elle a déjà obtenues sont la preuve que de telles déclarations sont des délits. Elle agit sur le terrain pour informer le public de ses actions et pour le former à la lutte contre le racisme à l'aide de ses bénévoles actifs.

FOCUS SUR LE CENTRE-ECOUTE CONTRE LE RACISME

A l'occasion de la Semaine internationale d'actions contre le racisme, et au lendemain d'une tragédie qui prouve la nécessité de combattre le racisme et l'antisémitisme par tous les moyens, la Coordination genevoise "Ecoute contre le racisme" a créé, le 15 novembre 2011, le « Centre-Ecoute contre le Racisme » (C-ECR). La Coordination genevoise "Ecoute contre le racisme", qui salue l'initiative des cantons romands de s'associer pour la première fois dans une action commune visant à prévenir le racisme et promouvoir la diversité, s'inscrit également dans cette dynamique.

L'Association Coordination genevoise-Ecoute contre le racisme a été initialement composée d'associations actives dans le canton de Genève et son Comité s'est alors formé de représentants des associations suivantes :

- LICRA - Ligue Internationale contre le Racisme et l'Antisémitisme - Genève
- ACOR - Association romande contre le racisme - SOS Racisme;
- CICAD - Coordination intercommunautaire contre l'antisémitisme et la Diffamation;
- CRAN - Carrefour de Réflexion et d'Action Contre le Racisme Anti-Noir;
- LSDH - Ligue suisse des droits de l'Homme - section de Genève;

Alors que les autres prestations aux victimes de racisme sont, dans les autres cantons, offertes par des collectivités publiques soit municipales (par ex. Lausanne) soit cantonales (par ex. le Canton de Neuchâtel), Genève innovait alors non seulement en réservant la gestion d'un tel centre d'écoute à une structure associative, mais également en réunissant au sein de cette structure des organisations de lutte contre le racisme.

Cette initiative novatrice permettait de répondre à la fois à la nécessité pour les victimes de racisme de pouvoir bénéficier des services d'une structure indépendante de l'Etat, et à celle de pouvoir disposer d'une structure associative qui soit représentative des populations et des différents publics concernés.

Le Centre de consultation « Centre-Ecoute contre le Racisme » (C-ECR), a pu officiellement ouvrir ses portes au Printemps 2014 dans le cadre de la Semaine d'actions contre le racisme, il est sis au 27, bd. Helvétique, un lieu facilement accessible et central de Genève.